

Chaires de recherche du Canada

Annonce de chaires disponibles pour le concours d'octobre 2017

Contexte

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 Chaires de recherche du Canada (CRC) dans les universités canadiennes. Ce Programme est géré par le Secrétariat des programmes interorganismes et a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs du monde. Il existe deux types de chaires :

- les chaires de **niveau 1** (dites senior) :
 - subvention de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans, renouvelable;
 - les titulaires sont d'exceptionnels chercheurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- les chaires de **niveau 2** (dites junior) :
 - subvention de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois;
 - les titulaires sont d'exceptionnels nouveaux chercheurs reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

En mai 2017, le Programme des CRC diffusait un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. En plus d'enjoindre les universités canadiennes à atteindre leurs cibles en matière d'équité d'ici décembre 2019 et à produire une stratégie à cette fin, ce Plan poursuit deux objectifs fondamentaux, étroitement liés : une transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et une reddition de comptes plus claire et complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, les candidatures de chercheurs étrangers et les recrutements internes et externes, seuls les dossiers présentés à l'issue d'un **processus ouvert, avec l'annonce de la disponibilité de chaires** ou l'affichage pour des recrutements externes, seront désormais acceptés par le Secrétariat des CRC. L'Université de Montréal accueille favorablement cette obligation légitime.

Concours d'octobre 2017

Pour le concours d'octobre 2017, trois chaires sont disponibles : une chaire CRSNG de niveau 1, une chaire CRSH de niveau 1 et une chaire IRSC de niveau 2.

(i) Thématiques

La Faculté des arts et des sciences invite ses professeurs à soumettre des propositions en lien avec les thématiques suivantes. Les thématiques retenues par la Faculté reflètent les thématiques transversales du plan stratégique de l'Université de Montréal.

1. Organisme : CRSNG

Niveau : 1

Thématique(s) : Construire l'avenir durablement (par exemple : développement durable, matériaux verts, énergies vertes, biodiversité, eau, changements climatiques, économie circulaire)

2. Organisme : CRSH

Niveau : 1

Thématique(s) : Comprendre et créer (par exemple : diversité et savoirs expérientiels des communautés, recherche-création, humanités numériques, nouveaux modes de développement des patrimoines)

3. Organisme : IRSC

Niveau : 2

Thématique(s) : La vie repensée (par exemple : développement de la personne, vieillissement et fin de vie, habitudes de vie, qualité de vie, innovation en santé)

(ii) Constitution des dossiers

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae complet à jour (incluant recherche, enseignement, formation, etc.);
- une proposition de recherche, incluant les objectifs et les axes de recherche envisagés, la valeur ajoutée d'une éventuelle chaire, etc. (3 pages maximum);
- un texte d'environ une page démontrant l'excellence de votre dossier académique en regard des critères des CRC (niveau 1 ou niveau 2);
- une lettre d'appui du directeur de l'unité (département ou école) démontrant l'effet structurant de la chaire proposée et les liens avec les thématiques retenues par la Faculté/plan stratégique de l'Université.

(iii) Échéancier

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à soumettre un dossier constitué comme noté ci-dessus **au plus tard le 24 août 2017 (17h00)** à l'attention de Sébastien Sauvé (sebastien.sauve@umontreal.ca) copie conforme à (mf.bastien@umontreal.ca et marie.andree.paradis@umontreal.ca).

Équité, diversité et inclusion

Attachée aux principes et objectifs de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, l'Université de Montréal invite les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les Autochtones à soumettre leur candidature. Les trois derniers groupes désignés sont définis par la [Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi](#). Cet encouragement s'inscrit dans la volonté institutionnelle et facultaire de rétablir et maintenir une représentation diversifiée parmi les titulaires de Chaires de recherche du Canada.

Lignes directrices

Le vice-rectorat à la recherche a établi des [lignes directrices](#) qui régissent le processus interne d'attribution et de renouvellement des CRC.

Information

Pour toute information complémentaire sur le processus, vous êtes invités à communiquer avec le vice-décanat à la recherche de la Faculté des arts et des sciences (sebastien.sauve@umontreal.ca). Veuillez noter que toutes les annonces de chaires seront affichées sur le site du BRDV vers la mi-août.